

Le travail en réseau



Travail en réseau: pourquoi?

- **Des questions en lien avec un accompagnement de nature individuel** mais dans une logique de réseau avec les questionnements suivants : Vers qui orienter ? Comment ? Pourquoi ? Quels dispositifs peut on mobiliser sur les questions de parentalité ?
- **Des questions en lien avec un traitement de nature collectif :** accompagnement d'un collectif de parents par exemple pour le montage de réponses communes sur des questions de parentalité. Comment accompagner et favoriser l'émergence de réponses communes ?
- **Inscription dans un travail de partenariat avec une connaissance mutuelle de chacun des acteurs et de ses missions et une connaissance des ressources d'un territoire.** Plus spécifiquement pour la parentalité : connaissance des dispositifs et acteurs du champ de la parentalité sur un territoire. A partir de cette connaissance, élaboration de projets communs en réponse aux besoins du territoire.

Réseau parentalité, comment le définir?

Un réseau « parentalité » est un ensemble organisé de personnes physiques ou morales, dites acteurs du réseau, situés dans une zone géographique donnée, de compétences différentes et complémentaires qui agissent dans un objectif commun et selon des normes et des valeurs partagées, sur une base de coopération volontaire pour permettre la mise en place d'une politique de soutien à la parentalité.

- **Volonté technique doublée d'une volonté politique**

- **Coordination et travail en réseau avec un objet d'intervention sociale de nature individuelle.** Il s'agit en l'espèce de rechercher une synergie et des complémentarités afin de répondre aux besoins spécifiques des usagers qui peut conduire à la l'élaboration d'un réseau de type partenariat opérationnel tourné vers l'accompagnement individuel de l'utilisateur et la résolution d'une problématique spécifique.
- Ce n'est pas notre sujet.

Travail en réseau
avec un objet
d'intervention
sociale de nature
individuelle

Travail en réseau: l'intervention collective

- **Coordination et travail en réseau : l'intervention collective de réseau.**
- Il existe une autre méthode d'intervention qui au lieu de privilégier la mobilisation du réseau primaire autour de l'utilisateur va s'intéresser davantage à la mobilisation d'un collectif sur la résolution d'un problème rencontré dans l'environnement local. L'entrée est une problématique partagée par une communauté d'acteurs, d'institution, d'organismes que l'on aidera à rassembler et à organiser pour une tentative de réponses collectives. L'intérêt de cette nature d'action c'est qu'elle peut être **source d'innovation et de renouvellement des pratiques professionnelles**. Le pari est le suivant : le collectif permettra d'imaginer de nouvelles formes de résolution.

Travail en réseau : pourquoi?

- Au-delà des réponses curatives, elle vise à former les différents acteurs à la prise en cause des dysfonctionnements individuels collectifs observés. Connaissance et reconnaissance mutuelle des différents acteurs dans leur diversité (bénévoles, politiques, associations) est un préalable incontournable pour la recherche des intérêts communs et respectifs avant tout travail d'exploration des solutions envisageables. Le caractère exploratoire amènera dans la plus part des cas le collectif à rechercher des expertises complémentaires et à augmenter son savoir sur la problématique travaillée. Les dimensions de formation réciproque sont très prégnantes. L'organisation en réseau peut faciliter l'intégration des parents dans l'émergence des réponses.

Travail en réseau : les acteurs MOBILISABLES

- Les structures petites enfance (Eaje, crèche, ram),
- Les directions d'école, les enseignants, les parents d'élèves,
- Les sous de écoles,
- Les Centres sociaux, ACM, association de parents,
- Les maires, les élus aux affaires sociales, les CCAS,
- Communauté de communes en fonction des compétences
- Espace jeune, coordinateur jeunesse
- Educateurs de prévention, ADSEA
- Association d'aide à domicile
- PAS (puéricultrices, Cef, As) et MDS (Responsable MDS, service enfance)
- CAF conseillers de territoire, travailleurs sociaux.

- Un réseau, pourquoi faire ?
- Quels sont les besoins des membres potentiels ?
- Où veut-on aller ? Vers quels objectifs d'amélioration?
- Que faut-il faire précisément ?

Au minimum....

- Un Comité de Pilotage
- Une instance de concertation technique
- **Un référent**
- Des groupes de travail

Travail en réseau :
l'organisation

Il est mandaté, légitimé et soutenu par sa structure d'appartenance.

Il doit être en capacité d'assurer :

- Mise en œuvre concrète du fonctionnement du réseau.
- Animation des réunions des acteurs membres du réseau
- Planification et animation des groupes de travail
- Il a une bonne connaissance du terrain et des acteurs du réseau.
- Il a la capacité à répondre aux besoins énoncés par les porteurs de projets et par le Comité de Pilotage.
- Il fait partie d'une structure légitimée.

Travail en réseau :
Le référent et son
rôle

- Il fait partie d'une institution « généraliste » avec offre de service large à une population diversifiée.
- Il a des facilités au niveau des moyens matériels (secrétariat, service imprimerie...) et moyens humains (nécessité de mise à disposition)
- Il a l'aptitude à la communication et la capacité de mise en relation des différents types d'acteurs: des élus, des professionnels, des parents.

Travail en réseau :
le référent

- Les membres du réseau doivent garder toute leur capacité d'autonomie et d'initiative.
- L'échange d'informations au sein du réseau doit permettre à chacun de mener à bien ses propres objectifs.
- Il doit avoir une utilité avérée, apporter une valeur ajoutée certaine (le contraire de la réunionite !)
- Un réseau doit rester un lieu ouvert sur l'extérieur. Il ne peut pas fonctionner en circuit fermé.

Travail en réseau:
Les points
d'attention

Travail en réseau : reconnaître les caractéristiques d'un véritable réseau

- **Apporte une valeur ajoutée aux parents** : une amélioration des services, par exemple.
- **Donne des possibilités d'éviter l'éparpillement et de développer les capacités spécifiques de chaque acteur ...en complémentarité avec ses partenaires.**
- **Prévoit que les partenaires partagent les risques et les responsabilités.**
- **Permet à chacun de bénéficier des ressources des autres.**

- Travailler à déconstruire ses propres représentations négatives sur les usagers ou les autres intervenants sociaux,
- Apprendre à développer un discours valorisant et positif sur l'ensemble des acteurs,
- Apprendre à tenir un discours de réalité sur l'espace qui est occupé par l'action collective entre le tout est possible et le rien n'est possible,
- Tenir compte, au-delà d'un discours dominant sur le partenariat d'un déficit de pratique réelle de coopération entre les différents services et les acteurs à l'échelle d'un territoire,
- Favoriser la connaissance par chacun des missions et des limites posées à l'action de chaque acteur. Ces connaissances et ses reconnaissances réciproques sont des conditions de sécurité déterminante pour l'engagement des différents acteurs dans l'action collective.
- Veiller dans l'action à ce que chacun des acteurs se situe bien dans ses propres missions et champ de compétence et respect les frontières de l'intervention des autres membres du collectif. C'est la complémentarité qui est productrice d'une approche nouvelle des solutions. La confusion des rôles doit faire l'objet d'une vigilance particulière.

Travail en réseau :
quelles autres
plus value ?

Conclusion

- La pluralité des intervenants autour de l'enfant soulève la question de la répartition des rôles éducatifs, du partage des compétences et des responsabilités, voire des conditions d'une co-éducation ou d'une coopération éducative
- Les politiques de soutien à la parentalité et le concept de parentalité ont permis de diversifier les modes d'intervention auprès des parents: Reaap et tous les dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité situent les parents dans le double rôle de bénéficiaires et de partenaires des nouvelles politiques publiques.
- L'éloignement et l'isolement des familles du fait de leur situation de précarité économique ou de différence culturelle oblige à repenser la façon de les atteindre. Il s'agit de repenser la relation sur la confiance et la lutte contre la mésestime de soi.